



CRITÈRES DE SÉLECTION DE 2025-2026 DE SKI NB COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Canada Alpin (ACA) a regroupé le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard aux fins de la qualification des athlètes à certaines compétitions nationales et internationales.

Compétitions nationales et internationales

30 mars au 3 avril 2026	Championnats Can-Am U14	Sugarloaf, É.-U.
20 au 24 mars 2026	Championnats régionaux U16 de l'Est	À dét., Qc
8 au 12 avril 2026	Coupe Whistler U16	Whistler, C.-B.

CONTINGENT de Ski NB

Championnats Can-Am U14	N.-B./Î.-P.-É. – 5 skieurs, 5 skieuses
Championnats régionaux U16 de l'Est	N.-B. – 10 skieurs, 10 skieuses
Coupe Whistler U16	N.-B. – 3 skieurs, 3 skieuses
Coupe Whistler U14	Équipe N.-B. – 3 skieurs, 3 skieuses

Ski NB se réserve le droit de NE PAS pourvoir toutes les places de son contingent

Lorsqu'aucune répartition par sexe n'est précisée dans le contingent, Ski NB s'efforcera d'assurer l'équité entre les sexes, mais l'organisme se réserve le droit de modifier cette répartition si cela est jugé nécessaire pour former des équipes masculines et féminines compétitives. Si un athlète sélectionné au sein du contingent d'une course donnée ne peut y participer en raison de maladie, d'une blessure ou de toute autre circonstance imprévue, la place laissée vacante pourra seulement être pourvue par l'athlète suivant disponible, sur recommandation de Ski NB, après consultation du directeur athlétique de Ski NB et des entraîneurs des clubs. **Ski NB se réserve le droit de ne pas pourvoir toutes les places de son contingent.**

Entraîneurs

Les demandes doivent être soumises à Ski NB avant le 18 janvier 2026. Le comité de Ski NB annoncera les entraîneurs de toutes les compétitions en même temps que les athlètes des équipes.

Critères de sélection – Championnats Can-Am U14, Championnats de l'Est U16 et Coupe Whistler U16/U14

Les athlètes seront classés selon le total des points de course obtenus d'après leurs deux meilleurs résultats de trois dans chacune des trois disciplines suivantes : le slalom géant (GS), le slalom (SL), leur meilleur de deux résultats en slalom super-géant (SG) et le meilleur de quatre résultats dans les courses à une manche.

La sélection se fera en fonction des courses suivantes : À CONFIRMER SELON L'HORAIRE FINAL

Proposition :

Épreuve de SL en janvier – compétition SL de deux jours définie dans le Codex en tant que deux courses d'une manche et une course de deux manches.

L'épreuve générera quatre résultats de courses d'une manche et deux résultats de temps total de course.

Épreuves de vitesse/GS en février – deux courses SG et une compétition GS de deux jours définies dans le Codex en tant que deux courses d'une manche et une course de deux manches.

L'épreuve générera quatre résultats de courses d'une manche et deux résultats de temps total de course.

Les épreuves de SL/GS de février seront définies dans le Codex en tant que courses au temps total.

Nombre total de courses admissibles à prendre en compte :

- deux possibilités de SG → meilleur résultat des deux
- trois possibilités de GS
 - meilleur résultat de quatre courses d'une manche
 - temps total des deux meilleurs résultats de trois
- trois possibilités de SL
 - meilleur résultat de quatre courses d'une manche
 - temps total des deux meilleurs résultats de trois

Ski NB se réserve le droit de modifier les critères ci-dessus en cas d'imprévus.

Admissibilité – Championnats Can-Am, Championnats de l'Est et Coupe Whistler

- Les athlètes doivent être membres actifs en règle de Ski NB.
- Les athlètes doivent avoir passé les tests physiques d'ACA et avoir participé au camp d'évaluation des habiletés d'ACA au cours de la saison 2025-2026.
- Les athlètes doivent avoir pris le départ d'au moins une course dans chaque discipline.*
- Les athlètes doivent avoir participé à un camp de vitesse reconnu par Ski NB durant la saison en cours.
- Les athlètes doivent satisfaire aux autres critères d'admissibilité établis par Ski NB.
- Les athlètes souhaitant être pris en considération pour les places du contingent doivent concourir avec des skis d'une longueur et d'un rayon conformes aux exigences de Canada Alpin pour les compétitions nationales de leur catégorie d'âge. Les exigences nationales en matière d'équipement figurent dans le Règlement national des compétitions d'ACA de 2025-2026*.

Critères de sélection

- Dans le cadre des championnats Can-Am U14, les cinq athlètes masculins et les cinq athlètes féminines du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard combinés ayant les POINTAGES totaux DE COURSE les plus bas se verront offrir des places au sein du contingent de cette compétition. Un remplaçant sera désigné au sein de chaque sexe à la discrétion de Ski NB.
- Dans le cadre des championnats régionaux de l'Est U16, les dix athlètes masculins et les dix athlètes féminines ayant les POINTAGES totaux DE COURSE les plus bas se verront offrir des places au sein du contingent de cette compétition. Un remplaçant sera désigné au sein de chaque sexe à la discrétion de Ski NB.
- Dans le cadre des compétitions de la Coupe Whistler U16, les trois athlètes masculins et les trois athlètes féminines ayant les POINTAGES totaux DE COURSE les plus bas se verront offrir des places au sein du contingent de cette compétition. Un remplaçant sera désigné au sein de chaque sexe à la discrétion de Ski NB.
- Dans le cadre des compétitions de la Coupe Whistler U14, les trois athlètes masculins et les trois athlètes féminines ayant les POINTAGES totaux DE COURSE les plus bas se verront offrir des places au sein du contingent de cette compétition. Un remplaçant sera désigné au sein de chaque sexe à la discrétion de Ski NB.

Dates limites

Les dates limites pour l'accumulation des points sont les suivantes.

Championnats Can-Am U14 :	26 février 2026
Championnats de l'Est U16 :	26 février 2026
Coupe Whistler U16 :	26 février 2026
Coupe Whistler U14 :	26 février 2026

Les équipes sélectionnées pour les Championnats Can-Am U14 et les Championnats régionaux U16 seront annoncées le 4 mars 2026. La confirmation et le paiement devront être fournis au plus tard le 12 mars 2026. Si un athlète sélectionné décline l'invitation ou ne respecte pas la date limite de paiement, un remplaçant pourrait ou non être désigné, à la discrétion de Ski NB.

Les athlètes U16 souhaitant être pris en considération pour la Coupe Whistler doivent en informer le directeur athlétique de Ski NB à l'adresse lashley@skinb.ca au plus tard le 4 mars 2026. L'annonce des athlètes sélectionnés aura lieu le 12 mars 2026. La confirmation et le paiement devront être fournis au plus tard le 21 mars 2026. Si un athlète sélectionné décline l'invitation ou ne respecte pas la date limite de paiement, un remplaçant pourrait ou non être désigné, à la discrétion de Ski NB.

Canada Alpin et les organismes provinciaux membres (OPS) ont adopté un ordre de départ aléatoire (ODA) pour les compétitions nationales qui remplacera le système de classement par points.

Circonstances exceptionnelles

Les athlètes qui s'entraînent à l'extérieur du Canada atlantique ou qui ont récemment déménagé dans la province sont admissibles à participer aux compétitions susmentionnées avec l'équipe de Ski du N.-B. Lesdits athlètes doivent satisfaire aux mêmes critères de sélection que les skieurs qui s'entraînent et participent aux compétitions au Canada atlantique. Ils doivent faire preuve de leur engagement et participation active à un entraînement continu en ski alpin.

Ski NB se réserve le droit de gérer les situations exceptionnelles non prévues dans les critères.

Procédure d'appel

Les athlètes en désaccord avec les sélections finales peuvent soumettre une demande de révision écrite au président de Ski NB dans les 24 heures suivant la publication des sélections finales. La demande sera examinée par le conseil d'administration de Ski NB. Les appels doivent préciser clairement en quoi les critères ci-dessus n'ont pas été appliqués correctement ou si une erreur est survenue dans le calcul des points.

Code de conduite

Tous les athlètes, entraîneurs, bénévoles et parents sont tenus de se comporter conformément au code de conduite de Ski NB. Le non-respect du code peut entraîner le retrait de l'athlète des compétitions sanctionnées par Ski NB.

Coût

Tous les coûts liés à la participation aux compétitions mentionnées sont à la charge des athlètes et de leurs familles. Certains frais doivent être payés à l'avance, tandis que d'autres seront calculés et facturés après la compétition.

Établissement des objectifs

Les entraîneurs des compétitions et les entraîneurs des clubs de chaque athlète rencontreront les athlètes et leurs parents pour discuter de l'établissement d'objectifs individualisés, en tenant compte du niveau de compétition accru prévu lors de ces compétitions.

Critères de sélection de l'Initiative du programme de performance du Nouveau-Brunswick (IPPNB)

Programme Haute performance (HP) U16

Selon la liste de sélection de 2024-2025 produite par Ski NB, les athlètes seront sélectionnés pour le programme HP de Ski NB comme suit.

- Les cinq meilleurs skieurs et cinq meilleures skieuses nés en 2010 seront sélectionnés.
- Les trois meilleurs skieurs et trois meilleures skieuses nés en 2011 seront sélectionnés.
- Des athlètes supplémentaires pourront être sélectionnés par le comité de sélection de Ski NB, sur demande soumise à lashley@skinb.ca.

Programme Haute performance (HP) U14

Selon la liste de sélection de 2024-2025 produite par Ski NB, les athlètes seront sélectionnés pour le programme HP de Ski NB comme suit.

- Les dix meilleurs skieurs et dix meilleures skieuses nés en 2012 seront sélectionnés.
- Les quatre meilleurs skieurs et quatre meilleures skieuses nés en 2013 seront sélectionnés.
- Des athlètes supplémentaires pourront être sélectionnés par le comité de sélection de Ski NB, sur demande soumise à lashley@skinb.ca.